

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 avril 2000, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'implantation à Lyon 7°, de l'Ecole normale supérieure -lettres et sciences humaines- et d'une bibliothèque de recherche associée, le conseil de Communauté a autorisé, par délibération n° 1997-1740 en date du 12 mai 1997, la passation d'un marché de contrôle technique par voie d'appel d'offres restreint et, par délibération n° 1998-2413 en date du 26 janvier 1998, a autorisé la société G3A, mandataire pour cette opération, à signer le marché correspondant.

Le mandataire G3A vient de me transmettre un projet d'avenant n° 1 au marché de contrôle technique qui a pour objet d'accorder une indemnisation complémentaire au contrôleur technique. Compte tenu des travaux supplémentaires autorisés, de la conjoncture des coûts de construction, de l'importance et la complexité des volumes construits, la charge de travail du contrôleur technique s'est accrue par rapport aux missions de base confiées.

La commission permanente d'appels d'offres a donné un avis favorable à ce projet d'avenant le 10 avril 2000. Le montant de cette indemnisation forfaitaire de 300 000,00 F HT, soit 361 800,00 F TTC est compris dans le coût d'opération que vous avez accepté par délibération en date du 27 septembre 1999 ;

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 1997-1740 du 12 mai 1997, n° 1998-2413 du 26 janvier 1998 et celle du 27 septembre 1999 ;

Vu l'avis favorable de la commission permanente d'appel d'offres en date du 10 avril 2000 ;

Ouï l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le présent avenant au marché de contrôle technique.

2° - Autorise la société G3A, mandataire, à le signer et à accomplir tous les actes y afférents.

3° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2000 et suivants - centre budgétaire 1 230 - centre de gestion 1 230 - opération 0196 - compte 458 115 - fonction 23.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,